

REGISTRE NUMERIQUE

by PubliLégal

REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ferme éolienne des Genets

Contributions du 26/09/2022 au 28/10/2022

Rapport généré le 07/11/2022 à 14:43:40

Nombre d'avis déposés : 137

@1 - ROLLIN Gérard - Issy-les-Moulineaux

Date de dépôt : Le 26/09/2022 à 17:02:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet

Contribution : Notre société COLAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département des Deux-Sèvres. Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E2 - Olivier2

Date de dépôt : Le 28/09/2022 à 12:00:24

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis favorable

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Je suis très favorable au projet "Ferme éolienne des Genêts. Dans le contexte énergétique et comme énoncé par le président de la république, il devient vital "d'accélérer fortement sur les énergies renouvelables". A la lecture du dossier d'étude, ce projet présente toutes les garanties nécessaires pour limiter les impacts des éoliennes sur la nature et les riverains à un niveau tout à fait acceptable. Et en contrepartie sa production d'électricité permettra d'éviter la dépendance à des énergies importées et la production de CO² ou de déchets toxiques qu'il faut absolument proscrire. Cordialement, Olivier Quirion

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@3 - Bruno - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 08/10/2022 à 09:38:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AVIS DEFAVORABLE

Contribution : Bonjour, Comme beaucoup d'entre nous, je suis écologiste. Cependant, je suis contre ce projet éolien car, au-delà d'un apport d'énergies renouvelables (si cette énergie est effectivement stockée et redistribuée aux habitants concernés), qu'adviendra-t-il des déchets de ces éoliennes (pales en composite non recyclables et les mats non réutilisables) ? Je me réfère au reportage "complément d'enquête M6" qui met l'accent sur cette pollution que l'on déplace et envoie en Afrique et dont on ne sait que faire. Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@4 - MICHELET FABRICE - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 08/10/2022 à 18:30:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AVIS DEFAVORABLE

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier. Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 2 / 37.

Ferme éolienne des Genets

@5 - Biet Christelle - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 08/10/2022 à 22:34:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé «Les genêts», sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAE, dans son avis du mois de juin, indique : «Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes.» Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@6 - PATRICIA - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 09/10/2022 à 09:31:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AVIS DEFAVORABLE

Contribution : J'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier. Sans compter, les inconvénients faits aux espèces migratoires. D'autre part, en matière d'écologie, personne ne souligne que les mâts et autres pales ne SONT PAS recyclables. Quid de la question : polluer la planète un peu plus.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@7 - AUBERT Christian - Alloinay

Date de dépôt : Le 09/10/2022 à 12:11:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur parc éolien les Genêts

Contribution : Veuillez trouver ci-joint l'avis que nous émettons sur le parc éolien les Genêts sur la commune de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray.

Pièce(s) jointe(s) :

Parc Les Genêts - Avis.pdf

@8 - Coirault Patrick - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 09/10/2022 à 14:02:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme éolienne des genets

Contribution : Le sud deux sèvres et en particulier Mellois en Poitou est déjà saturé en éoliennes, n'en rajoutons pas d'autres. J'émet donc un avis défavorable à l'installation de ces nouvelles éoliennes. Je suis d'ailleurs défavorable à toutes formes d'éoliennes mais pas contre le photovoltaïque.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@9 - Frédéric - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 09/10/2022 à 17:15:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition au projet

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@10 - Helen - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 09/10/2022 à 22:47:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution : Il y a déjà plus de 20 éoliens où ils proposent ce parc 'genets' et notre paysage devient une zone industrielle avec une saturation visuelle complète - pour moi c'est un avis défavorable sans hésitation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E11 -

Date de dépôt : Le 30/09/2022 à 14:34:27

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis enquête projet parc éolien

Contribution : Bonjour, Le conseil municipal s'est réuni le 28/09/2022, et a émis un avis défavorable au projet d'exploitation du parc éolien présenté par la SAS FERME ÉOLIENNE DES GENETS, avec 6 votes contre, et une abstention. Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@12 - BOURREAU Françoise - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 10/10/2022 à 13:27:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable au projet éolienles genêts

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur Je vous signale que ma contribution 1 à l'ouverture de l'enquête n'est plus visible sur le registre dématérialisé .Je recommence donc Ce parc est une aberration environnementale : rajouter des éoliennes dans un secteur néo-colonisé par l'industrie éolienne est scandaleux .Les enjeux biodiversité très forts sur ce secteur et dans le Mellois en général aurait dû inciter Volkswind à chercher un autre lieu d'implantation .Mais voilà que les espaces deviennent rares tant on a implanté!Le SRADDET de Nouvelle-Aquitaine a bien mentionné qu'un rééquilibrage vers le sud de la région était une mesure d'équité entre les territoires .Il faut donc cesser ici de dénaturer , de défigurer,de créer des conflits de voisinage dans le Mellois Pour cette raison , j'émet un avis très défavorable à ce projet néfaste.

Page 4 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@13 - suire olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 10/10/2022 à 23:50:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DEFAVORABLE

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur J'émet un avis défavorable pour le projet des Genets devant aboutir à l'installation de 8 nouveaux aérogénérateurs industriels La communauté de commune du Mellois est saturée par ces machines. Une enquête publique est en cours sur la commune de St Vincent la Châtre pour un projet de 3 aérogénérateurs, un projet sur les communes de Lezay et Saint Vincent la Châtre pour 6 aérogénérateurs est en attente de décision à la cours d'appel administrative de Bordeaux (recours du promoteur suite à la décision défavorable de la préfecture) Le conseil municipal de Fontenille St Martin d'Entraigues vient de voter favorablement pour l'installation de 3 ou 5 aérogénérateurs sur sa commune. Bientôt au rythme ou vont les choses chaque village du Mellois aura son installation, qui plus est pour rien car vous savez très bien que la France entière serait couverte de ces machines, que nous n'aurions pas plus chaud cet hiver, ou que les universités ne fermentaient pas si les températures deviennent trop basses. Imaginez vous les tonnes de matières premières nécessaires pour construire et installer ces engins qui ne fournissent que 22% de leur capacité, qui sont intermittentes et à la durée de vie si faible. Vous imaginez bien que pour faire passer un poids lourd de 100 tonnes (celui qui transporte la nacelle) à travers champs il y a quelque aménagements à faire qui induisent aussi une quantité phénoménal de Gas-oil consommée. Tout ça pour ça ! Ne parlons pas non plus des trois câbles de 150mm qui relient chaque machines, qui resteront sous terre à tout jamais. Encore des matières premières perdues inutilement. câble de raccordement électrique interne type NF C33-226 3Gx150. Qui plus est un jour ou l'autre l'isolant ira se répandre ou bon lui semblera. Que ferons-nous lorsque tout cela nous manquera pour nos hôpitaux nos écoles nos services publiques... Tout ceci est pour la partie visible chez nous mais il y a aussi tous les ravages en amont pour leur construction, l'extraction des minerais, en Chine, au Chili etc avec les normes environnementales que l'on connaît bien dans ces pays. La biodiversité et l'avifaune se meurt doucement chez nous un peu plus violemment la-bas. Mais le résultat est le même nous sacrifions la planète ... pour quelques électeurs. Nous n'avons pas à subir ni les caprices, ni les choix incohérents de nos hommes ou femmes politiques. L'exemple de l'Allemagne ne suffit pas pour s'apercevoir que nous allons dans le mur avec ces gadgets ruineux . Le chancelier Allemand avec ces 30.000 éoliennes va QUÉMANDER du gaz au Qatar L'Angleterre avec ces parcs Off-shore en veux-tu en voilà et les Anglais obligés de bruler leurs factures d'électricités pour se réchauffer ! Je vous invite à consulter le site Ecomix2 que vous devez connaître. Et penser aussi en même temps aux plus de 100 milliards d'euro dépensés depuis 20 ans dans l'éolien. La crise sanitaire se serait certainement passée autrement si l'hôpital avait eu ne serait-ce que le quart ! Vous savez très bien que ces engins ne produisent que 22% du temps comment faisons nous les 78% restant ? Nous vivons au ralenti en attendant le bon vouloir d'Éole, je ne pense pas que cela plaise au ministre de l'économie (le monsieur en col roulé) Pour moi c'est non. Mais le pire de l'histoire car il y en a un, c'est que chacun d'entre nous par le biais de la taxe CSPE sur ces factures d'électricité finance nos nuisances de toutes sortes, la mort de biodiversité, pour des entreprises commerciales privées quelques fois au capital de 1€ (un euro) Photo à l'appui sur demande. Par ailleurs je souhaite attirer votre attention sur la contribution de ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~, de la prendre avec une très grande modération, peut-être même pas du tout. En effet ce monsieur a des intérêts particuliers avec le secteur éolien car salarié de la société Volkswind. Voir pièce jointe. Bien cordialement Olivier Suire

Pièce(s) jointes(s) :

QUIRION.JPG

@14 - Cornuaud Stéphane - Lorigné

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 13:01:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : eolien en pays mellois

Contribution : je fait partis des gens qui trouvent que les implantations de nouvelles éoliennes doivent sérieusement ralentir. on sait que l'éolien apporte une contribution non négligeable au mix énergétique français ce la dit la concentration de ces équipements sur un territoire restreint accentue les pointes et les creux de productions. et donc n'améliore pas l'efficiency de ce mode de production d'énergie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@15 - Laure - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 13:18:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition ferme eolienne des genets

Contribution : Je suis opposée à ce projet, le mellois est saturé aujourd'hui, déjà 17 éoliennes sur cette partie et des nouvelles en construction, il faut arrêter.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@16 - Sylvie - Melle

Organisme : 000000

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 14:04:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE LES EOLIENNES

Contribution : Domiciliés sur la Commune de Paizay le Tort - Melle nous voyons actuellement de notre terrasse 12 éoliennes du site de Paizay le Tort-Lusseray avec les nuisances lumineuses et sonores que cela implique.Nous constatons régulièrement qu'au moins une d'entre elle ne fonctionne pas !!! Pourquoi créer une extension sur notre commune alors que nous faisons partie de la région Nouvelle Aquitaine et qu'en consultant la carte, aucune éolienne n'est implantée dans le sud de la Région ?Nous avons déjà eu en début d'année une enquête publique pour un autre projet au Fourris (Paizay-Lusseray), nous sommes contre ces projets, notre belle campagne est déjà assez défigurée, (130 éoliennes dans un rayon de 20 kms) avec un rapport de la MRAE qui estime que la préservation des oiseaux ne sont pas satisfaisantes. Il en est de même de l'état de nos routes complètement dégradées par le passage des engins et toujours pas remises en état depuis les premiers projets.Pourquoi ne pas tenir compte du guide de l'éolien élaboré par la Communauté de Communes Mellois en Poitou accepté à une grande majorité des élus ? Les sociétés prospectent par du porte à porte les habitants sans en avertir les collectivités qui pourtant se sont opposées à ce projet pourquoi ne pas s'orienter vers les communes qui sont favorables ? Ce genre d'installation doit être très lucratif pour persécuter de la sorte les habitants. Nous avons l'impression d'assister plutôt à une bataille financière des sociétés pour remporter les marchés plutôt qu'à des démonstrations sur le bien fait ou pas d'implantations d'éoliennes. Depuis leur installation, aucune information sur la production, le bilan énergétique...Aucune réelle information non plus sur la destruction et le démantèlement de celles-ci pour de plus puissantes et toujours plus hautes.Nous demandons , comme c'est le cas dans certaines régions, une réduction de nos bases fiscales, pour les foyers impactés par ces puissantes machines déjà existantes car nous savons tous que ces projets apportent une dévalorisation de nos habitations en cas de vente.Pourquoi laisser l'avis seul au Préfet du moment de valider ou pas ces projets sachant qu'il n'est pas concerné géographiquement personnellement par ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@17 - Coyau David - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 14:22:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Trop c'est trop

Contribution : Tout est dans le titre. Y en a marre!!!! Je ne suis pas contre l'éolien mais contre la concentration d'éoliennes au même endroit.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@18 - PATRICK - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 15:25:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :REFUS FERME EOLIENNE DES GENETS

Contribution : LE PARC ACTUEL DU MELLOIS ME SEMBLE SUFFISAMMENT DENSE A CE JOUR POUR NE PAS POLLUER ENCORE PLUS L'ENVIRONNEMENT VISUEL.STOP AU IMPLANTATIONS.NOUS AVONS A CE JOUR SUFFISAMMENT DONNE.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@19 - SERVANT FRANÇOISE - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 15:26:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Page 6 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Objet :Projet éolien des Genets

Contribution : Saturation, saturation, saturation. Le Pays Mellois est très largement contributeur aux énergies renouvelables avec un parc éolien très,(trop), dense. Les riverains des communes concernées sont déjà impactés pour le paysage et le bruit. Le bruit déjà bien perceptible en fonction des vents ne doit absolument pas être augmenté en volume.Pourquoi ne tient-on absolument pas compte des souhaits des élus qui se sont longuement penchés sur les endroits d'implantation encore possible en pays mellois ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@20 - GEORGETTE - Lusseray

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 15:27:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :STOP à l'éolien

Contribution : STOP A L'EOLIENII y a beaucoup trop d'éoliennes sur cette zone. STOP arrêtons nous là. Plus d'une vingtaine d'éoliennes sont déjà en place.Le paysage est complètement défiguré par les mâts que l'on voit à perte de vue sur ces communes. Trop c'est trop.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@21 - SERVANT Patrick - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 15:28:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien des Genets

Contribution : Les éoliennes en Pays Mellois ça suffit, il y a saturation

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@22 - PATRICK - Melle

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 15:29:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :REFUS FERME EOLIENNE DES GENETS

Contribution : DEJA REPONDU.....ARRETONS LA POLLUTION VISUELLE. LE MELLOIS ME SEMBLE DEJA LARGEMENT CONTRIBUER.TROP C'EST TROP

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@23 - DOMMEIZEL LAURE - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 16:09:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis defavorable à TOUT projet éolien

Contribution : Si peu de rendement pour autant de coûts en amont, et une fin des moins recyclable à 25 ans ...Autant de concentration sur des territoires et rien sur d'autres, De plus en plus de hauteur, sans reculer pour autant des habitations... STOP STOP STOP mon avis est définitivement défavorable !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@24 - Marie-Claire - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 17:47:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable pour le parc "des Genêts"

Contribution : Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@25 - JEAN-GUY - Niort

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 18:24:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Encouragement Projet éolien "Les Genets"

Contribution : Monsieur le Commissaire-enquêteur, Je vous envoie ce mail afin de soutenir le projet de la ferme éolienne des Genets suite à l'enquête publique du 26 Septembre 2022 et ce à 2 titres : Professionnellement tout d'abord, l'entreprise Béton Chantiers Océaniques dont je fais partie, fabricant de béton prêt à l'emploi, qui emploie une trentaine de salariés sur le secteur, œuvre dans l'approvisionnement de BPE sur ce type de projet. Notre société, selon les endroits, voit plus de 20 % de son activité générée par l'essor de l'industrie éolienne. Nous avons déjà œuvré par ailleurs pour les parcs éoliens de Paizay-Le-Tort et Lusseray. Personnellement ensuite, ma conviction autour de l'énergie éolienne est très forte; Energie propre et sûre, autonome, renouvelable, durable, les atouts sont nombreux et ne sont plus à démontrer en faveur de l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. La période actuelle ou à venir de "carence énergétique" ne fait que renforcer ma conviction. Je vous adresse, Monsieur le Commissaire-enquêteur, mes salutations distinguées. M.NOEL Jean-Guy

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@26 - Sophie - Chef-Boutonne

Organisme : Adjointe au maire de Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 20:05:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis négatif

Contribution : Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@27 - Philippe - Chef-Boutonne

Organisme : Exploitant agricole

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 20:08:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution : Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E28 -

Date de dépôt : Le 12/10/2022 à 08:46:40

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Ferme éolienne des Genêts (79)

Contribution : à l'intention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Monsieur, Par le présent mail, Thierry Breuil et l'entreprise Breuil et Cie apportent leur soutien à ce projet innovant, qui permet le développement des énergies renouvelables et propres, indispensable à notre territoire tant sur un point environnemental qu'économique. Bien cordialement. Pauline MARIEN Assistante de Direction 67 rue du Centre - 86 440 MIGNE AUXANCES Tél : 05.49.51.70.65 Fax : 05.49.51.72.11 secretariat@breuilbatiment.com

Pièce(s) jointe(s) :

image001.jpg

image002.gif

E29 - LAMOTTE Julien [EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES]

Date de dépôt : Le 12/10/2022 à 09:54:13

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Extension Ferme éolienne des Genets: commune de Lusseray, Chef Boutonne, Melle (79)

Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Vous trouverez ci-joint mon courrier d'accompagnement soutenant le projet de la Ferme éolienne Les Genets situé sur les communes de Lusseray, Chef Boutonne et Melle (79). Bonne réception, Julien LAMOTTE Responsable Service Eolien EIFFAGE ENERGIE Systèmes - Maine Bretagne ZI Sud est - 4, rue des charmilles - CS 67773 - 35577 CESSON SEVIGNE T. +33 (0)2 99 51 30 30 - M. +33 (0)6 23 98 24 56 Cet e-mail et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles et sont exclusivement adressés au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus. Toute diffusion, exploitation ou copie sans autorisation de cet e-mail et de ses pièces jointes est strictement interdite. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'avertir immédiatement l'expéditeur. EIFFAGE décline toute responsabilité si ce message a été modifié ou falsifié. This message and any attachments may contain confidential information and are established exclusively for his or its recipients. Any use of this message, for which it was not intended, any distribution or any total or partial publication is prohibited unless previously approved. If you receive this message in error, please destroy it and immediately notify the sender thereof. The EIFFAGE Group declines all responsibility concerning this message if it has been altered or tampered with.

Pièce(s) jointe(s) :

image001.png

Courrier EES, EP Les Genets 11.10.22.pdf

@30 - Courree Laure - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 13/10/2022 à 17:27:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Stop à l'invasion

Page 9 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Contribution : Je pense que sur les Deux Sèvres et notamment le sud du département, les communes et les riverains ont déjà largement contribué au développement de l'éolien. La présence des éoliennes a impacté négativement les chemins qui se retrouvent transformés pour accueillir le passage des camions, au détriment du patrimoine naturel et touristique de la région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@31 - suire olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 14/10/2022 à 11:07:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis défavorable

Contribution : M le commissaire enquêteur Il n'est pas étonnant que les rares avis positifs à ce projet émanent de personnes ayant des intérêts économiques et financiers dans cette industrialisation à outrance de nos campagnes. La dernière en date, celle de ~~M. Thierry Bouchoux~~ est un bel exemple. Ce monsieur marchand de béton notoire ne peut être que pour ce type de projet sachant très bien que pour 1m3 de béton coulé pour l'éolien il faut dans le même temps couler 1m3 de béton pour ériger une centrale électrique pilotable afin de pallier au défaut, plus que majeur, que sont l'intermittence et la faible production que ces machines engendrent. Donc tout comme les marchands de gaz, rien de surprenant à ce qu'ils défendent ce type d'industrie, il gagne sur tous les tableaux. Il faut savoir et vous le savez sûrement que si le BÉTON était une nation il serait dans le top 5 des pays les plus émetteur de GES. De sa conception à sa mise en place ce matériaux est des plus néfaste pour l'environnement. Cela n'est plus à démontrer. Comme disait l'autre : "Laisse béton" Ce monsieur nous parle d'énergie propre alors que les fondements même de ces engins ne le sont pas et que son activité professionnelle est des plus polluante. Rien que pour faire tourner la toupie, un camion malaxeur consomme au moins 15 à 20 litres à l'heure de carburant plus le moteur du porteur soit environ 30 l au 100km lorsqu'il est plein et 25l à vide. Écologique on vous dit! on vous assène! Sans parler d'une denrée de plus en plus convoitée de L'EAU nécessaire à toutes les étapes du processus (extractions des matériaux, fabrication du béton, nettoyage des toupies etc etc mais là pas de restrictions., bien plus important que les potagers qui permettent de manger sainement et local). Nous marchons vraiment sur la tête même sans les mains! quelle honte quelle indignité de faire passer cela pour de l'écologie, C'est de L'ESCROQUERIE PURE ET SIMPLE Vous connaissez mieux que moi le nombre de ces camions nécessaire à la réalisation de ces projets(plus de 1 000 pour les Genets) Cependant au moment où je vous écris l'éolien ne représente que 8% de la production électrique française (pièce jointe) donc à quoi bon tous ces milliards, la destruction de la biodiversité, les saccages environnementaux que cette industrie induit d'un bout à l'autre de la très longue chaîne de sa création Je ne nie pas l'importance du béton dans notre société, mais encore faudrait-il qu'il soit utilisé à bon escient, avec parcimonie, pour des projets pérennes et non éphémères que sont les aérogénérateurs industriels. Je suis défavorable au projet des Genets, de la Foye, de Champ paille, de Fontenille et à tous projets en France sur terre ou en mer L'océan était le dernier endroit en France où l'on pouvait regarder l'horizon sans voir une de ces machines depuis Saint Nazaire c'est FIN!

Pièce(s) jointes(s) :

Eco2mix du 141022.JPG

@32 - Mayot Bertrand - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 14/10/2022 à 18:54:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de parc éolien des Genêts

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Mme la préfète, Tout d'abord, à la lecture de bon nombre de contributions, je suis surpris voire soupçonneux de certaines interventions de personnes habitant bien loin de notre petit territoire. Comme par hasard, ce sont plutôt des interventions favorables aux éoliennes et à la création du parc, effectivement cela ne doit pas les perturber voire ils sont intéressés. Cette enquête publique bien que légale et nécessaire et les démarches mises en œuvre sont un déni de démocratie. Les conseils municipaux de certaines communes concernées (élus par les citoyens donc légitimes) ont délibéré contre l'extension des parcs existants. Il en est de même pour la communauté de communes « Mellois en Poitou » qui a délibéré sur ce projet et a de plus créé une charte de l'éolien sur le territoire communautaire. Nous n'avons rien contre l'éolien, la zone est saturée, c'est tout. Mme la préfète, Mme Dubée, représentante de l'état et donc de tous les citoyens de nos territoires, je vous invite à venir visiter nos communes rurales, charmantes avec leurs vallées verdoyantes et petits cours d'eau associés à un bâti en pierre de qualité. Je suis plutôt naturaliste et peux sans avoir la prétention de mener une étude aussi poussée, mais critiquable, que celle réalisée par le cabinet d'études de Volkswind vous garantir d'un impact certain sur les oiseaux de plaines à proximité des parcs existants. Beaucoup moins de busards, d'oedicnèmes criard, d'outardes canepetière pour les espèces inscrites et emblématiques de nos plaines agricoles. Un des plus gros reposoirs postnuptial des Deux-Sèvres d'oedicnèmes est à proximité du site. Les parcs sont concrètement des obstacles à la migration. Il en est de même pour les chiroptères qui sont faiblement mais réellement impactés. A ce sujet, il est ridicule de procéder à des études de suivis postérieurs à l'installation des éoliennes pour des dizaines de milliers d'euros, nous connaissons déjà les impacts. Cet argent serait plus utile à la réalisation concrète d'actions favorables à la biodiversité, qu'ils nous le donnent, on en aura bon usage. De même la démarche très agressive tant vers les particuliers que les élus de la part de la société Volkswind qui n'a pas d'équivalent parmi les différentes entreprises rencontrées deviendront des sources conflictuelles voire haineuses entre les exploitants agricoles veinards ou non, entre les pro ou anti éoliennes... L'ambiance devient parfois délétère entre nos concitoyens. Je me permets de vous joindre une étude récente des Académies des Sciences, des beaux arts, et des sciences morales et politiques qui expose les enjeux paysagers et les nuisances ou sentiment de nuisances, mais réelles subies par le voisinage (bruit, lumières, vue...) J'ai il y a quelques années, subi une forte

Page 10 / 37.

Ferme éolienne des Genets

augmentation de mes taxes foncières et d'habitation liée à une réévaluation de la valeur locative de ma maison, qu'en est il aujourd'hui au regard de la dépréciation de cette dernière et de l'impact négatif de ces éoliennes. Que font les services fiscaux pour réévaluer les biens impactés ? Je ne maîtrise pas ce sujet, mais je sais que ces installations ne se font que très peu au profit d'entreprises françaises, que nous payons cher le rachat de l'énergie produite pour satisfaire des objectifs nationaux. Nos propres syndicats d'électricité tels que le SIEDS n'arrivent pas à rivaliser avec ces usines allemandes ou autres, peut être sont ils trop humains... En ce qui concerne le projet éolien de la Cerisaie sur Saint Romans Lès Melle, j'ai été très surpris du rapport du commissaire enquêteur qui, à mon sens, n'a aucunement fait preuve d'impartialité et de neutralité lié à sa fonction. Sa vision pro-éolienne est pour le moins étonnante. Pour conclure, car il me manque de temps pour exposer davantage encore, il faut comprendre notre sentiment de saturation et d'exaspération. Nous avons comme bien souvent aujourd'hui l'impression d'être sacrifié au profit des villes et territoires plus peuplés et riches. Je vous remercie de votre honnêteté intellectuelle pour comprendre les enjeux, les attentes, les vices et statuer non pas comme simple fonctionnaire d'état, mais avec humanité et respect de nos territoires. Ne faites pas de nous les oubliés ou sacrifiés de la république. Cordialement Bertrand Mayot

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@33 - Lucie - Verneuil-l'Étang

Date de dépôt : Le 15/10/2022 à 14:03:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un projet très bien pensé

Contribution : Ce projet doit être autorisé : il a été très bien pensé, est loin des habitations et peu apporter beaucoup de retombées économiques au territoire. Nous avons besoin d'accélérer le développement des énergies renouvelables plus que jamais.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E34 -

Date de dépôt : Le 11/10/2022 à 18:12:18

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Monsieur Patrick WEBER est le Commissaire enquêteur

Contribution : projet d'extension situé sur la communauté de communes du Melloisun projet bénéfique pour la communauté ou je suis partisan Jacky Joselon

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@35 - LENEPVEU Marie Josée - Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues

Date de dépôt : Le 15/10/2022 à 22:02:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique les Genets

Contribution : Je suis DÉFAVORABLE au projet concernant les éoliennes les Genets. Je considère qu'il y a une saturation d'éoliennes dans les deux Sèvres. D'autant plus qu'il y aura un autre projet de construction d'éoliennes à Fontenille-Cherigné. Trop c'est trop ! Je pense que les Deux Sèvres ont eu leur quota et qu'il faudrait voir les régions avoisinantes (en particulier le sud de l'Aquitaine) où il n'y en a pas.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@36 - LENEPVEU Patrick - Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues

Date de dépôt : Le 15/10/2022 à 22:25:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet de 8 éoliennes aux Genets

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur Je suis totalement DÉFAVORABLE à ce projet Le Pays Mellois est déjà sursaturé et notamment cet axe Brioux - Melleran. D'autres projets sont prévus (6 de plus à cet endroit, 8 à 10 éoliennes à Fontenille cherigne, 3 à 5 entre Tillou et Chef Boutonné..) qui feront de cette partie du territoire la plus grande centrale éoliennes des Deux-Sèvres. Il est grand temps

Page 11 / 37.

Ferme éolienne des Genets

d'instaurer un moratoire sur la construction de ces machines afin de laisser le temps aux élus de légiférer sur les règles à respecter (comme la distance de 500 m des habitations fixées il y a plus de 10 ans et qui devient ridicule avec des éoliennes de 180 ou 240 m de hauteur), sur une répartition plus équitable entre les régions et dans les régions (en Nouvelle Aquitaine TOUTES les éoliennes sont concentrées dans le nord, il n'y en a aucune au sud, en Gironde, dans les Landes, les Pyrénées atlantiques, la Dordogne.....), et enfin sur la nécessité (ou plutôt la non nécessité) de subventionner les promoteurs qui le disent eux mêmes, c'est un marché rentable, donc qui n'a pas besoin d'être subventionné. Il faut rappeler que ces subventions avoisinent 1,5 milliards d'euros au travers de la CSPE que nous payons tous sur nos factures EDF. C'est tout simplement du racket, du vol et c'est scandaleux. Les politiques infantilisent les habitants en leur faisant miroiter monts et merveilles, alors que l'on sait très bien que les éoliennes coûtent cher pour ne produire que 6 % de l'énergie totale, qu'elles ne sont rentables que 20 % du temps que pour pallier leur manque de rendement il faut recouvrir des usines à gaz ou à charbon, que ce ne sont pas des engins propres, elles sont truffées de métaux rares, remplies d'huile pour les mécanismes de rotation des pales, et que leur démantèlement et leur recyclage ne se limitent qu'à un enfouissement sous terre une fois les pales découpées en morceaux. Quant aux blocs de bétons, ils seront là ad vitam eternam. Voilà pourquoi je vous le répète je suis DÉFAVORABLE à ce projet comme à tout autre nouveau projet. Cordialement

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E37 -

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 12:27:32

Lieu de dépôt : Par email

Objet : INEO ATLANTIQUE - CENTRE DE TRAVAUX DE CELLES SUR BELLE - SOUTIEN PROJET FERME EOLIENNE LES GENETS

Contribution : Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient actuellement pour le projet éolien de la Ferme des Genêts, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre courrier de soutien. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, Hélène Ugé Assistante Administrative INEO Atlantique EQUANS France- Villes et territoires Connectés LIGNE DIRECTE 05 49 32 97 97 Centre de Travaux de Celles sur Belle 2 Route des Vallées Bonneuil de Verrines 79370 CELLES SUR BELLE AXIMA et INEO deviennent des sociétés d'EQUANS Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message N.B. : Je suis joignable de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le lundi mardi et jeudi, de 8h à 12h le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi EQUANS Mail Disclaimer: <https://www.equans.com/disclaimer/disclaimer-mail/en>

Pièce(s) jointe(s) :

image001.png

17.10.22 SOUTIEN PARC EOLIEN LES GENETS -AD.pdf

E38 -

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 12:34:17

Lieu de dépôt : Par email

Objet : INEO ATLANTIQUE - CENTRE DE TRAVAUX DE NIORT - SOUTIEN PROJET FERME EOLIENNE LES GENETS

Contribution : Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient actuellement pour le projet éolien de la Ferme des Genêts, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre courrier de soutien. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, Hélène Ugé Assistante Administrative INEO Atlantique EQUANS France- Villes et territoires Connectés LIGNE DIRECTE 05 49 32 97 97 Centre de Travaux de Niort 282 Rue Jean Jaurès 79000 NIORT AXIMA et INEO deviennent des sociétés d'EQUANS Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message N.B. : Je suis joignable de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le lundi mardi et jeudi, de 8h à 12h le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi EQUANS Mail Disclaimer: <https://www.equans.com/disclaimer/disclaimer-mail/en>

Pièce(s) jointe(s) :

image001.png

17.10.22 SOUTIEN PARC EOLIEN LES GENETS -AS.pdf

E39 - Earl ARDOUIN

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 13:46:07

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Ferme éolienne des Genets

Contribution : Patrick ARDOUIN12 rue du Petit Chêne - Le Rôty17160 GIBOURNEA l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.Monsieur le Commissaire Enquêteur,Je suis favorable au projet d'extension de la Ferme Eolienne "Les Genets" située sur la Communauté de Communes de Mellois en Poitou (79).La ferme éolienne des Genets est située en extension du parc éolien de Lusseray/Paizay-le-Tort. Les éoliennes sont alignées avec les éoliennes déjà existantes. Cette implantation permet de réduire fortement l'impact visuel des éoliennes.Cette implantation générera la création d'emplois.C'est pourquoi je suis favorable à ce projet.Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.Partrick ARDOUIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E40 - Earl ARDOUIN

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 13:53:37

Lieu de dépôt : Par email

Contribution : Françoise ARDOUIN12 rue du Petit Chêne - Le Rôty17160 GIBOURNEA l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.Monsieur le Commissaire Enquêteur,Je suis pour le projet d'extension de la ferme éolienne des Genets car elle va pouvoir alimenter 17 000 foyers sans émission polluante.Le sujet de l'indépendance énergétique est au coeur de l'actualité et plus particulièrement en ce moment. Nous sommes très loin de l'objectif fixé par la SRADDET.Je suis totalement favorable à ce projet et espère que celui-ci se réalisera.Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.F. ARDOUIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E41 - Earl ARDOUIN

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 13:59:10

Lieu de dépôt : Par email

Contribution : Madame Elise ARDOUIN-MARQUER280 rue des Fauvettes79230 AIFFRESA l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,Je suis totalement favorable au projet d'extension de la ferme éolienne des Genets située en pays Mellois dans le 79.Les fermes éoliennes sont conçues pour être efficaces dans leur production électrique et le respect des richesses et contraintes locales.Elles apportent plus de 400 000 € de retombée fiscale pour le territoire chaque année.C'est pourquoi je suis pour ce projet et souhaite le voir se réaliser.Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.E. ARDOUIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E42 - Earl ARDOUIN

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 14:06:36

Lieu de dépôt : Par email

Contribution : Monsieur Nicolas MARQUER280, rue des Fauvettes79230 AIFFRESA l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.Monsieur le Commissaire Enquêteur,Je suis favorable au projet d'extension de la ferme éolienne des Genets car il s'inscrit dans la continuité du parc éolien de Lusseray/Paizay-Le-Tort.De part l'actualité peu réjouissante en ce moment, il nous faut absolument obtenir l'indépendance énergétique et nous en sommes encore loin.C'est pourquoi il nous faut rattraper notre retard . Au même titre que les autres énergies renouvelables, l'éolien prend aujourd'hui toute sa place dans le mix énergétique.Je suis donc totalement favorable à ce projet et espère qu'il se réalisera.Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.N. MARQUER

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@43 - Marie - Chef-Boutonne

Organisme : conseillère municipale et communautaire

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 14:52:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au parc éolien des Genêts

Contribution : - Zone saturée de mâts = défiguration des paysages.- Zone "non ouverte" aux projets éoliens selon le "Guide de l'éolien" voté par la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Cette implantation serait un déni de démocratie !- Zone à enjeux significatifs pour

l'avifaune et les chiroptères, dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. Ne mettons pas plus à mal notre biodiversité !NON à l'implantation du parc des genêts !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@44 - WAROUX Christiane - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 17:32:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je suis contre le projet de la ferme éolienne des genets

Contribution : Bonjour, je suis tout à fait opposée au projet de la ferme éolienne des genets, j'habite dans le pays mellois et je trouve que nous avons déjà pas mal contribué aux projets éoliens, nous arrivons à saturation, je travaille dans le tourisme, j'ai un gîte et autant auparavant les gens parlaient de mon gîte en disant c'est formidable d'avoir une vue "non bouchée" par les éoliennes, maintenant ils partent en disant ces fous le nombres d'éoliennes qu'il y a par ici ! Merci de tenir compte de mon avis, cordialement Christiane Waroux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E45 - Jacky Joselon

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 20:42:32

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Fwd: Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Contribution : Bonjour M le Commissaire enquêteur Je suis pour ce projet d'éolien qui sera bénéfique pour notre société Jacky Joselon Président du club parapente à Airvault

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@46 - Martin Christian - Pers

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 21:14:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à la ferme éolienne des genêts

Contribution : Monsieur le commissaire -enquêteur, comment peut-on encore proposer l'installation de ces engins industriels dans une région qui en est saturée? Les populations rurales n'en veulent plus. Les conséquences sur leur santé, la biodiversité, l'effondrement des prix de leurs maisons environnantes sont connus et reconnus. Produisant une énergie intermittente et non pilotable, l'absence de vent nécessite la mise en route de centrales à gaz, à charbon émettant des gaz à effet de serre entretenant le réchauffement climatique contre lequel les éoliennes sont censées lutter. Nous aimons notre environnement rural et ne pouvons accepter ce saccage paysager réalisé uniquement pour de basses raisons financières. Je m'oppose donc formellement à ce nouveau projet. Dr Christian MARTIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@47 - PETIT Karine - Aubigné

Date de dépôt : Le 17/10/2022 à 22:17:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :DÉFAVORABLE à ce projet

Contribution : Stop, il y a assez d'éoliennes sur ce territoire. Les compensations en plantation de haie ne remplaceront pas ce qui sera encore détruit. Le service écosystémique rendu par un milieu existant depuis de nombreuses années n'est pas le même que celui d'une haie de jeunes plants, équivalent à zéro.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@48 - Lusseau Christian - Melle

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 08:33:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au nouveau projet éolien

Contribution : La concentration des éoliennes sur notre secteur devient insupportable. Si j'approuve la production d'énergie propre (quoique) il serait équitable que ces installations soient équitablement réparties sur la région. Et si on vient pas nous dire qu'il y a du vent en deux Sèvres où il y a des couloirs de vents. Vos choix d'implantations créent des régions de seconde zone ou vous pouvez tout faire et des régions à privilégier pour le confort de certains car je parle bien de pollution visuelle et sonore.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E49 - Maxime PEUZIAT

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 11:25:22

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique projet éolien des Genets

Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Vous trouverez ci-joint la contribution du Groupe Régional Nouvelle-Aquitaine de France Energie Eolienne dans le cadre de l'enquête publique relative au projet éolien des Genets sur les communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne. Je vous en souhaite bonne réception. Bien cordialement, Maxime PEUZIAT France Energie Eolienne Délégué Régional Adjoint Nouvelle-Aquitaine 07 82 27 32 91 maxime.peuziat@fee.asso.fr 5 avenue de la République 75011 Paris www.fee.asso.fr
[https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Ffrance.energie.eolienne&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=5oVOVSpXBfe1QyL%2BFPKJ%2BtMViZpEdCVGijOBba4zkCU%3D&reserved=0](https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Ffeeasso&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=Pvbsj1CEe3O3M6noF7EE4B0MDV5FHJgkTfGal4RaYM%3D&reserved=0)
[https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.vimeo.com%2Fprofile%2F002j7f9eex4we7r&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=Qt0e0wxlGeUjk3mNKIZxurlyVsmNY5j9w9h9aUieBHw%3D&reserved=0](https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.linkedin.com%2Fcompany%2Ffrance-energie-eolienne&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=y9myzxWoDO%2B9UNS54XozyeV2%2Btwylh7XsToyTCqk8Ys%3D&reserved=0)
[https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.scoop.it%2Fu%2Ffrance-energie-eolienne&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=bb9sEVr0R4cl6VYhiBUUFDgJjk4yDf2%2BsmQdFncXrg%3D&reserved=0](https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fuser%2FFrancenergieeolienne&data=04%7C01%7Cmaximepeuziat%40groupevaleco.com%7Ccee450b6b5ab40377fc308da0118dd97%7C81525ccd19064ea0957dadbf5289193a%7C0%7C0%7C637823503574703601%7CUnknown%7CTWFpGZsb3d8eyJWljoic4wLjAwMDAiLCJQljoiv2luMzliLCJBTiI6IklhaWwLjCjXVCi6Mn0%3D%7C3000&sdata=OlPAAQefbiyRP9SetzVDcSnbDpx35I8%2BzV76AME7VCw%3D&reserved=0)

Pièce(s) jointe(s) :

image001.png

image002.png

image003.png

image004.png

image005.png

image006.png

image007.png

221017_Contribution FEE projet éolien des Genets - Volkswind.pdf

@50 - Moore Mark - Lezay

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 11:38:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Défavorable

Contribution : Cette région est déjà saturé. Il reste beaucoup de régions en France pas encore touché par les éoliennes. Un bon et juste répartition est nécessaire.Je suis défavorable à cette projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@51 - Moore Anthea - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 11:47:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :DÉFAVORABLE

Contribution : Je suis DÉFAVORABLE pour le projet des Genêts.La communauté de commune du Mellois est déjà saturée par ces éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@52 - Hélène - Melle

Organisme : Citoyenne melloise

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 12:13:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DEFAVORABLE

Contribution : Convaincus par les arguments des développeurs de projets éoliens (les planteurs de moulins à vent) élus comme et habitants mellois n'ont pas été défavorables à ces projets "pour le bien commun" mais aussi il faut le dire, pour les avantages financiers qui ont été avancés, hélas ...Au fur et à mesure de l'implantation des parcs depuis 2010, élus et habitants se sont trouvés à juste titre préoccupés par l'anarchie paysagère des projets réalisés, ceux en cours et ceux à venir, avec une saturation d'encerclement dans le paysage.Loin d'entrer dans le cadre du guide des bonnes pratiques des projets éoliens établi par Mellois en Poitou à destination des porteurs de projets éoliens et se voulant une aide à la décision pour les maires du territoire et les services de l'État pour l'instruction des projets, ce nouveau projet est ressenti par beaucoup d'habitants (et d'élus) du territoire comme un déni total de l'avis des principaux concernés, du long travail de concertation réalisé, et, sans parler de la saturation visuelle et la dégradation des paysages évoqués en principales nuisances, beaucoup d'interrogations subsistent notamment au plan environnemental, tels les soucis de maintenance, de restauration des sites agricoles comportant les masses conséquentes des plateformes réalisées en sous sol, le recyclage des éoliennes en fin de vie et l'implantation des suivantes (sur le même site ?), la dévalorisation des biens immobiliers proches, et le peu d'avantages financiers que le secteur y trouve au final.L'argument principal du NON à ce nouveau projet (et ceux qui suivront déjà à l'étude...) étant tout de même la réalité telle qu'elle est : le sentiment que les habitants comme leurs élus NE SONT NI ECOUTES, NI ENTENDUS !!! Et ça, il faut le dire, et même le crier : c'est scandaleux et même mensonger de leur faire croire que leur avis peut peser dans la balance des lobbys.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@53 - Line - Melle

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 14:40:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Défavorable au projet éolien des Genêts

Contribution : Trop, c'est trop...!!Je pensais, à tort, que nous avions déjà fait notre contribution avec les éoliennes déjà en place. Nos routes ont été saccagées et nos champs remplis de plateforme de béton que nous ne saurons pas quoi faire à part les recouvrir de terre lorsque les éoliennes ne seront plus assez performantes ! Ces plateformes ne seront pas assez grandes et profondes pour supporter les nouvelles éoliennes encore plus grandes et plus puissantes. Et que ferons nous des anciennes éoliennes !Arrêtons de saccager nos paysages, nos campagnes.....ça suffit !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 16 / 37.

Ferme éolienne des Genets

@54 - Fabienne - Melle

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 14:41:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet ferme éolienne des Genets

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé «les Genêts», sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Hormis l'enquête publique, aucune concertation n'a eu lieu en amont de ce projet avec les premiers concernés, les habitants et leurs représentants élus. Ce projet, bien ficelé, qui arrive en phase final via l'enquête publique n'a absolument pas tenu compte du guide éolien émanant de Mellois en Poitou. Ce guide, issu d'une concertation très large avec l'ensemble des élus, porte la voix des habitants de ce territoire. Même s'il n'est pas opposable, IL A POSITIONNE CE PARC DANS UNE ZONE NON OUVERTE CAR IL Y A DEJA DES EOLIENNES. D'autres zones sont possibles !!! Un projet comme celui-ci devrait se construire en prenant en compte, bien en amont, l'impact social, sur les paysages, sur le tourisme du territoire et il n'en est rien. Mellois en Poitou tend à devenir un territoire qui produit plus d'électricité qu'il n'en consomme, et ce uniquement grâce à la production d'électricité éolienne et sans compter les autres énergies renouvelables locales. Nous faisons largement notre part et il ne serait pas normal pour la plupart des habitants que notre territoire déjà trop dense en implantations éoliennes doive en faire encore plus. Des rééquilibres territoriaux sont à trouver ! Enfin, je suis surprise de voir dans les contributions des avis favorables de sociétés ou de personnes qui n'habitent pas sur le territoire (Charente-Maritime, Niortais, Vienne...). Quel impact pourrait avoir ce parc pour ces personnes, peut-être financier ? Compte tenu de tout cela, j'émetts un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@55 - Weirauch Heinz - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 18:27:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet Eolien des Genets

Contribution : Je suis défavorable au projet du Parc des Genêts. Le paysage du Pays Mellois va être pavé de manière effrénée de grandes installations industrielles, en dépit du bon sens et des réserves. Plus de 30 machines de 180 m de haut à proximité immédiate de villages et d'habitations ? Aucun problème ; le gestionnaire commercial du nouveau "parc" décrit le tout par : "Le projet du parc éolien des Genêts s'implante sur les communes de Chef-Boutonne, Lusseray et Melle, en densification entre les lignes des parcs éoliens de La Tourette 1 et 2 et de Lusseray - Paizay-le-Tort, afin de créer un ensemble unique, homogène et cohérent". On ne peut pas prendre plus honteusement les habitants concernés pour des imbéciles. Un jour, lorsque nous aurons complètement détruit notre nature et nos paysages, même les derniers gens comprendront que l'argent ne se mange pas.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@56 - Benitah Fleur - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 18:50:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à ce projet eolien

Contribution : J'émetts un avis totalement défavorable à ce projet ! En effet, la région et plus précisément nos communes sont déjà beaucoup trop impactées par ces éoliennes. Non seulement elles gâchent le paysage, mais leur rendement est nul, le stockage de l'énergie en decoulant est énergivore, la faune est complètement anéantie par ces monstres et ne parlons même pas du prix de nos maisons qui chute totalement... que léguons nous à nos générations futures....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@57 - Saintier Marie Emmanuelle - La Chapelle-Pouilloux

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 19:00:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis projet ferme éolienne des genêts

Page 17 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Contribution : Je suis opposée à ce projet, il y a déjà trop d'éoliennes, nous saturons sur notre territoire ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@58 - Lecompte Emmanuel - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 19:28:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution : Je vous soumet un avis TRÈS défavorable pour ce projet éolien qui j'espère ne verra pas le jour. Nous en avons plus qu'assez que ces montres viennent dans nos campagnes que nous avons choisies pour leurs beaux paysages et leur faune diversifiée... tout cela est bafoué par ces éoliennes qui pullulent. Notre région est saturée et nos animaux s'éteignent. Parlons aussi des effets néfastes des éoliennes sur l'humain si les animaux ne suffisent pas à stopper l'engouement, même à 900m des habitations, les lumières et effets stroboscopes sont présents! Quant aux effets sur la santé, je ne suis pas certain que le fait de les reculer de 400m évitent ces derniers, prouvés scientifiquement... Si ce n'est pour l'appât du gain, qui veut de ces éoliennes près de chez lui?! Le stockage de l'électricité produite par ces dernières n'est pas maîtrisé et coûte une fortune, qu'en est il du rapport gain/coût...? Car ces éoliennes « coûtent » énormément aux habitants des villes touchées... mettons un terme à ces actions à court terme que nous regretterons dans les années à venir car l'éolien n'est clairement PAS la solution, surtout dans nos si beaux villages français, quels qu'ils soient. Dernier point: la dévaluation immobilière. Vous le savez, je n'en doute pas, l'implantation d'éoliennes fait excessivement chuter les prix des maisons alentours (dans un périmètre de plusieurs kilomètres! Ne vous laissez pas bernier chers voisins si l'on voit dit que vous êtes assez loin à 1km...). Je ne parle pas ici d'une baisse d'un quart du prix mais plutôt d'une belle moitié. Est-on indemnisé à hauteur de ce qu'on perd, nous propriétaires qui avons passés une vie à économiser pour léguer ce bien à nos enfants? Pourquoi n'a-t-on pas le droit de DÉCIDER si nous voulons perdre cet argent via l'arrivée des éoliennes? Et bien moi, je dis NON à ce projet, et à tous ceux à venir dans les communes limitrophes à la mienne. Je dis STOP à ces lobbies qui vivent sur le dos des citoyens qui ne veulent PAS de ces monstres. Et je dis OUI à la mobilisation générale pour que ces projets s'arrêtent.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@59 - suire olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 20:28:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AVIS DEFAVORABLE

Contribution : M le commissaire enquêteur Dans son discours de Belfort sur la politique énergétique de la France, en février dernier, Emmanuel Macron avait appelé au développement «raisonnable» de l'éolien terrestre. Il serait bon que le Mellois bénéficie aussi de ce développement raisonnable et non déraisonnable comme c'est le cas. Je suis défavorable à ce projet. Bien cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@60 - Lecompte Juliette - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 20:34:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution : Avis défavorable pour ce parc d'éoliennes qui vient agrandir un groupement déjà trop conséquent! Et je suis très très très étonnée de voir des avis soutenant ce projet de gens qui habitent à plus de 20km du lieu d'implantation... certes chacun doit s'exprimer mais mesdames et messieurs, diriez vous la même chose si c'était sous vos fenêtres? Que vos maisons perdaient 50% de leur prix? Car il n'y a que l'argent qui intéresse bien souvent... Mais parlons aussi de la qualité visuelle, des effets néfastes sur la santé, de tous les animaux qui vont mourir sous les pâles... Oui à un mix écologique mais non à l'éolien à tout va qui ne se recycle pas, ne se stocke pas et ne produira jamais assez pour subvenir à un quelconque besoin. Mettons de l'argent à trouver une solution autre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@61 - pa - Lezay

Date de dépôt : Le 18/10/2022 à 22:17:36

Page 18 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme éolienne des Genets

Contribution : Je suis défavorable au projet de la Ferme éolienne des Genets et contre les centres éoliens pour des raisons nombreuses, suivantes. 1. En France nous avons déjà un système nucléaire de production d'électricité, fiable, propre et numéro un au monde concernant nos émissions de Co2. Mais pour passer un message politiquement correct, nous sommes prêts, malgré la situation internationale, à abandonner ce système pour accepter les éoliennes, avec les conséquences graves sur notre future alimentation de l'électricité, notre économie, notre paysage et sur le patrimoine et la biodiversité de notre pays. 2. Les éoliennes ne sont pas fiables, peu productives et intermittentes en termes de production et se passent pour un système 'vert' qui est très loin d'être la vérité. 3. Notre paysage en Nouvelle Aquitaine - (et spécialement en Deux Sèvres), est déjà saturé par des centres éoliens et l'impact sur notre biodiversité et cette région, qui avait précédemment attiré tellement des touristes et les étrangers, sera catastrophique, sans parler de la désertification de notre paysage et l'impact grave sur l'économie et l'investissement immobilier de notre secteur. 4. L'effet sur l'économie locale avec la perte de tourisme et la dégradation de maisons et les villages est lamentable, sans en parler de l'effet dévastateur sur le paysage pour l'avenir - et pour les futures générations, à qui nous laisserons l'héritage de cimetières d'éoliennes à perte de vue et un paysage couvert avec les tons de bétons - quand les développeurs seront loin partis (ayant déjà vendu le projet) et personne aura le moyen de les enlever ! 5. Les éoliennes, en raison de leur proximité et leurs impacts sur les maisons sont une attaque sur le bien-être des gens du voisinage et c'est maintenant scientifiquement prouvé que les infrasons et les champs magnétiques peuvent avoir des effets nocifs sur la santé - spécialement en lien avec la santé cardiaque. (Une étude récente sur les infrasons confirme qu'à 500m notre santé cardiaque est sérieusement menacée par la présence d'éoliennes. Une distance de 2km est la distance de sécurité recommandée.) (Info& auf Mainz&: L'étude de Mayence "Effet négatif des infrasons de haut niveau sur la contractilité du myocarde humain" a été publiée en mode "Ahead of Print" dans le célèbre Noise & Health Journal et sera disponible en version imprimée dans le numéro de juin. Les études publiées dans "Ahead of Print" ont déjà fait l'objet d'un processus complet de vérification scientifique.) <https://mainzund.de/mainzer-studie-infraschall-von-windraedern-kann-die-herzleistung-des-menschen-deutlich-schaedigen/6>. L'effet stroboscopique et les bruits de ces monstres ajouteront des éléments qui vont abîmer la quotidienne d'énormément de gens sans parler de l'effet sur les animaux et la perturbation de la vie des agriculteurs, en conséquence. 7. Avec tellement d'évidence contre les éoliennes, c'est un honte pour notre démocratie que nos maires et les élus doivent combattre ces pressions, sans cesse, avec moins et moins des outils, contre un gouvernement aveugle et sourd ! 8. On pourrait peut-être tout pardonner - Si le système était hyper efficace mais les retours pour tous ces dégâts sont tellement faibles et minables - on pourrait pratiquement rire - si les effets n'étaient pas si graves !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@62 - RENOUX BRUNO - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 08:13:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis défavorable au projet éolien du Fourris

Contribution : Bonjour, je suis défavorable au projet éolien du Fourris, trop c'est trop. De plus, cette énergie est non pilotable, et on voit où cela nous mène aujourd'hui ! Cette gabegie financière est en train de ruiner la France.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@63 - RENOUX BRUNO - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 08:18:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis défavorable au projet éolien de la Cerisaie

Contribution : Bonjour, je suis défavorable au projet éolien de la Cerisaie. La saturation et les nuisances, c'est trop. Merci d'en mettre dans le bas de la nouvelle aquitaine...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@64 - BARILLOT DANIEL - Melle

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 08:59:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis très favorable au projet éolien des Genets

Contribution : je suis très favorable à l'éolien sur le MELLOIS et notamment au projet des Genets, et demande en contre-partie pour chaque éolienne construite, la plantation, sur le territoire d'implantation, de 4 kilomètres de haies. Moi, je préfère de l'éolien, même en surdensité, à une centrale nucléaire même placée à 80 km de chez moi !

Pièce(s) jointes(s) :

avis sur l'éolien 2022.odt

@65 - NICOLAS - Périgné

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 09:09:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition parc éolien des genets

Contribution : Bonjour, je veux par ce mail m'opposer à la construction d'éolienne. En effet, il y a déjà beaucoup d'éoliennes à proximité et cela crée des nuisances visuelles et sonores plus les raisons qui suivent. • Impact important sur la faune et la flore • Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par une dépréciation évidente de la valeur du domaine». • Forte pollution lumineuse Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@66 - GAELLE - Périgné

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 09:11:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition parc éolien des genets

Contribution : Bonjour, je veux par ce mail m'opposer à la construction d'éolienne. En effet, il y a déjà beaucoup d'éoliennes à proximité et cela crée des nuisances visuelles et sonores plus les raisons qui suivent. • Impact important sur la faune et la flore • Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par une dépréciation évidente de la valeur du domaine». • Forte pollution lumineuse Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@67 - GENDET Justine - Sepvret

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 10:47:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien

Contribution : Contre ce projet, aucun recyclage n'ayant aucun impact sur l'environnement n'est existant, aucune production de ces éoliennes ne se fait sans un fléau sur notre planète et sur les pays soumis à l'exploitation de minerai. Ces projets sont infructueux, dévastateurs et ne servent qu'à assurer le confort de pays soit disant développés mais profondément égoïstes et pollueurs sur le dos des plus faibles. Réduisons nos besoins et éduquons la population, ça coûte bien moins cher et ne pollue pas.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@68 - Susset Jacques - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 11:59:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Mon avis sur les nouvelles éoliennes

Contribution : Trop c'est trop ! Je constate que malgré les observations les promoteurs éoliens sont accueillis à bras ouverts dans notre secteur il est temps de mettre un terme à de nouvelles implantations. Non, et on et non à de nouvelles éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@69 - yannick - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 12:01:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis sur le projet éolien des genets

Contribution : Le projet compte 8 éoliennes situées à plus de 900 m des habitations (la loi impose 500m), également éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques, ce qui ne nuira pas aux habitants et à la faune alentours. Les éoliennes sont situées en extension du parc éolien de Lusseray / Paizay-Le-Tort. elles sont alignées avec les éoliennes déjà existantes ce qui permet de réduire fortement l'impact visuel, qui au demeurant n'est pas si négatif que cela. Je pense que les gens s'habituent à en voir autour d'eux. 17 000 foyers seront alimentés en électricité sans émission polluante, ce qui sera bénéfique pour l'humanité dans le contexte de réchauffement climatique que nous connaissonsCe projet aura enfin des retombées financières locales bénéfiques pour la région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@70 - Sara - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 13:14:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis projet éolienne des Genets

Contribution : Je dépose une avis fortement défavorable au projet d'éoliennes des Genêts Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@71 - STEPHANE - Melle

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 15:05:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Défavorable au parc éolien

Contribution : Je suis contre le projet car il y a assez d'éoliennes qui encombrant notre paysage...Je marche beaucoup entre Paizay et Lusseray ce qui m'a permis de constater qu'elles ne fonctionnent pas en permanence et que lorsque les pales tournent, c'est très bruyant...Est-ce bien utile de rajouter des éoliennes qui en plus ne sont pas recyclables?...Les personnes qui sont pour ce projet ne font que passer occasionnellement par chez nous, elles ne se rendent pas compte de ce que c'est que d'ouvrir ses volets chaque matin et de les voir de si près...CQFD...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@72 - simioni Jean François - Melle

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 16:25:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :ferme éolienne des genets

Contribution : Monsieur Je réside à melle et suis tout à fait défavorable à ce projet. Pourtant largement partisan de la sortie du nucléaire et du charbon. La zone proposée est déjà saturée. Les habitants proches sont sacrifiés (paysages, bruits)Il serait souhaitable d'harmoniser les projets en les répartissant sur le territoire français.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@73 - Didier - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 16:30:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux éoliennes

Contribution : et la bio diversité ... vous la prenez en compte? car les éoliennes dans 20 ans elles ne sont plus la !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@74 - Cherry - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 17:20:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis contre l'installation autour de Chef-Boutonne

Contribution : Je comprends bien que notre énergies fossiles doivent être remplacées mais la concentration des Éoliennes dans un région naturel devrait être limitée. Il faut installer les systèmes renouvelables à côté de l'usage le plus fort - Les villes et les grands usines.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@75 - MEURAILLON MICKAEL - Luché-sur-Brioux

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 18:28:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution : J'émet un avis défavorable à ce énième projet éolien. Non le pays mellous n'est pas une zone industrielle éolien. Oui je suis suffisamment informé sur ce projet "mafieux" Oui personne ne m'a obligé à émettre mon avis et dit ce que je devais faire. STOP A L'EOLIEN SUR LE PAYS MELLOIS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@76 - Waroux Christiane - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 18:32:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à la ferme éolienne des genets

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, ne voyant pas ma contribution précédente déposée le 17 10 2022 à 17h32, je me permets de recommencer. Je suis tout à fait contre ce projet, j'ai moi même une VRAIE FERME avec des animaux et un gîte à la ferme ! Les gens qui viennent dans mon gîte aiment la nature et les grands espaces avec une vue dégagée sur notre campagne. Il y a de ça quelques années quand les personnes venaient dans notre gîte, elles repartaient en nous disant c'est formidable, vous n'avez presque pas d'éoliennes nous apprécions (même des touristes allemands, qui saturent aussi des éoliennes chez eux !). Aujourd'hui, les gens qui repartent de notre gîte me disent c'est fou le nombre d'éoliennes qu'il y a par ici, c'est trop ! Alors s'il vous plait, il est temps que cela cesse par chez nous, je n'ai rien contre, mais je pense que notre pays mellois a assez contribué, merci de tenir compte de mon avis, cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@77 - Patrice - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 18:35:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refus projet éolien les genêts

Contribution : Habitant Tillou je suis contre ce projet qui dévisage notre beau paysage déjà inondé d'éoliennes

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@78 - MEURAILLON MARIE - Luché-sur-Brioux

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 18:36:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DÉFAVORABLE

Contribution : Stop nous avons déjà en visuel de notre maison 21 éolienne et ce nouveau projet sera encore visible de notre habitation. Prenez vous en charge la non vente de notre maison à cause de la pollution visuelle ? Prenez-vous en charge la perte de touristes que nous allons avoir d'ici peu car nos chemins de randonnées ne présentent plus d'attrait, et en plus certains touristes en voyant toutes ces éoliennes croient que nous sommes un pays avec beaucoup de vents. Pas plus que dans le bordelais....AVIS DÉFAVORABLE sur ce nouveau projet. Ras le bol

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@79 - Mignot Anne - Fontivillié

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 19:58:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien des genets

Contribution : Avis défavorable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@80 - Christine - Brioux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 20:52:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :STOP AU PARC EOLIEN

Contribution : Beaucoup trop d'éoliennes dans ce secteur et bien trop près des habitations..... pollution visuelle et nuisances ! trop, c'est trop !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@81 - BEAUDOIN Laurent - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 22:37:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ferme éolienne des Genets

Contribution : Je suis contre l'installation de nouvelles éoliennes dans le Mellois

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@82 - Klingler Sarah - Melle

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 22:43:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien des Genêts

Contribution : La densité du parc existant est déjà forte et la pression éolienne très élevée dans ce secteur du mellois. De trop nombreux projets ont déjà été engagées dans ce secteur qui va le transformer en forêt de mats !Cela n'est plus acceptable en terme de paysage, de qualité de vie et de préservation de la biodiversité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@83 - Cook Sara - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 19/10/2022 à 22:51:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Eolienne

Contribution : je suis contre plus d'éoliennes dans une zone où il y en a déjà beaucoup

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@84 - Mélina - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 07:14:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien des genets - avis public

Contribution : Bonjour, Je tenais à m'exprimer sur ce nouveau projet éolien. En effet, étant habitante sur la commune de tillou et travaillant sur la commune de luche-sur-brioux, voyant les nouvelles éoliennes se construire, je pense qu'il y a bien assez d'éolienne sur les communes de lusseray, tillou, paizay le tort. Ça fait déjà vraiment une grosse concentration d'éolienne.Je suis donc défavorable à de nouvelles éoliennes. CordialementAubouin Mélina

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@85 - Rousseau Jany - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 08:07:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc Eolien

Contribution : Non ! à ce parc éolien supplémentaire dans notre zone géographique. Nous sommes déjà plus que pourvu en éoliennes dans notre secteur sud Deux Sèvres. D'ailleurs un des plus fourni dans la région Nouvelle Aquitaine et au niveau national.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E86 - Sbastien Aubouin

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 09:52:58

Lieu de dépôt : Par email

Contribution : Bonjour, je donne une suite favorable pour l'enquête public concernant l'implantation éolien " des Genêts"Cordialement Mr Aubouin Sébastien

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@87 - Sébastien - Luché-sur-Brioux

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 09:55:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien des Genêts

Contribution : Avis favorable concernant ce projet éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@88 - McHugh Mavis - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 10:08:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis défavorable

Contribution : Une saturation complète, notre paysage devient une zone industrielle ! L'environnement ne compte plus, ce n'est que de l'argent qui compte pour les joueurs à ce massacre !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@89 - Ace David - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 10:11:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis défavorable

Contribution : Une saturation complète, notre paysage devient une zone industrielle ! L'environnement ne compte plus, ce n'est que de l'argent qui compte pour les joueurs à ce massacre !AVIS DEFAVORABLE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@90 - GERARD - Périgné

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 10:32:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :contre le projet d'eoliene

Contribution : trop d'eolienne et trop de bruit

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@91 - David - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 10:35:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre éolienne supplémentaire

Contribution : Saturation complète de notre beau paysage ! Il n'y a absolument AUCUNE considération pour les résidents. C'est comme si les promoteurs essayaient de construire les éoliennes le plus près possible du village là où il y a plein d'endroits moins envahissants. Aucun respect du tout.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@92 - Piart Véronique - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 10:35:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet ferme des genêts : Avis défavorable

Contribution : Le projet "ferme éolienne des genêts" est inacceptable. On veut faire passer ce type de projet pour une nécessité d'intérêt général, et même d'intérêt public majeur, alors qu'au vu de nombreuses études sur l'éolien, ainsi que du bilan ridicule global de ce type d'énergie qualifiée improprement d'énergie "propre", et au vu de l'étude d'impact elle-même, qui tire même parfois des conclusions contraires à ce qu'elle montre, on voit bien que ce type de projet ne satisfait que des intérêts particuliers, grâce aux subventions publiques et à des montages financiers opaques. Ceci est confirmé par le fait de laisser à l'initiative privée la mise en place de ces parcs éoliens, quitte à ce qu'ils se développent sans aucun plan d'ensemble, de manière totalement anarchique. Je suis donc opposée à ce projet et j'émetts un avis défavorable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@93 - Brillet Brigitte - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 12:43:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc Éolien

Contribution : A-t on réellement le choix ? Toutefois j'y émets des réserves quant au recyclage de ces géants . Quant à la protection des oiseaux. Quand à la diminution des surfaces des terres exploitables pour l agriculture. Quant à la grande quantité d'implantations d'éoliennes sur notre territoire. Somme toutes , je suis dubitative...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@94 - LDT SYLVIE - Melle

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 12:56:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE LE PROJET EOLIEN

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Madame la Préfète, Domiciliés sur la Commune de Paizay le Tort - Melle nous voyons actuellement de notre terrasse 12 éoliennes du site de Paizay le Tort-Lusseray avec les nuisances lumineuses et sonores que cela implique. Nous constatons régulièrement qu'au moins une d'entre elle ne fonctionne pas !!! Pourquoi créer une extension sur notre commune alors que nous faisons partie de la région Nouvelle Aquitaine et qu'en consultant la carte, aucune éolienne n'est implantée dans le sud de la Région ? Nous sommes contre ces projets, notre belle campagne est déjà assez défigurée, (130 éoliennes dans un rayon de 20 kms) avec un rapport de la MRAE qui estime que la préservation des oiseaux ne sont pas satisfaisantes. Il en est de même de l'état de nos routes complètement dégradées par le passage des engins et toujours pas remises en état depuis les premiers projets. Pourquoi ne pas tenir compte du guide de l'éolien élaboré par la Communauté de Communes Mellois en Poitou accepté à une grande majorité des élus ? Les sociétés prospectent par du porte à porte les habitants sans en avertir les collectivités qui pourtant se sont opposées à ce projet pourquoi ne pas s'orienter vers les communes qui sont favorables ? Ce genre d'installation doit être très lucratif pour persécuter de la sorte les habitants. Nous avons l'impression d'assister plutôt à une bataille financière des sociétés pour remporter les marchés plutôt qu'à des démonstrations sur le bien fait ou pas d'implantations d'éoliennes. Depuis leur installation, aucune information sur la production, le bilan énergétique... Aucune réelle information non plus sur la destruction et le démantèlement de celles-ci pour de plus puissantes et toujours plus hautes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@95 - Ace Roisín - Lille

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 13:37:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis défavorable pour le projet éolien.

Contribution : Avis défavorable pour le projet éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@96 - RETIF Denis - Marcillé

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 15:13:24

Page 26 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : stop éoliennes !!!!

Contribution : bonjour, Je suis extrêmement dessus !! en effet, les éoliennes, soit disant écologiques, polluent le paysage !!! L'écologie n'est elle pas protectrice de notre environnement ?? le département des 2 sevres est envahie par les éoliennes ! STOP .. place aux autres, ou alors en cette période de disette énergétique ne peut on pas bénéficier d'une réduction de nos factures électriques équivalente à la pollution visuelle .? nous sommes encerclés par les éoliennes. alors STOP !!! Denis RETIF

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@97 - WAROUX Albertine - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 16:11:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à la ferme éolienne des genets

Contribution : Je suis contre l'implantation d'autres éoliennes dans le pays mélois, nous en avons suffisamment

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@98 - Dubray Jean-Jacques - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 17:14:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à la ferme éolienne des Genets

Contribution : Je suis défavorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur l'ex-région Poitou-Charentes qui en a déjà beaucoup trop.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@99 - Weirauch Anke - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 17:17:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet des Genets

Contribution : Je suis défavorable au projet des éoliennes des Genets. Il est toujours surprenant de voir avec quelle arrogance et quel aplomb les promoteurs tentent de faire accepter à la population la construction d'éoliennes. L'homme et la nature sont relégués au second plan ; seul l'avantage financier personnel compte. Il est grand temps de mettre un terme à cette situation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@100 - Amanda - Chefchaouen

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 20:12:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien appelé « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray.

Contribution : Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Les énergies renouvelables sont une facture importante dans notre lutte contre le changement climatique mondial mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire

est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier. Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@101 - Robin - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 20:14:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray.

Contribution : Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. » Les énergies renouvelables sont une facture importante dans notre lutte contre le changement climatique mondial mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier. Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@102 - Puaud Solange - Maisonnay

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 22:08:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien de Tillou 79110

Contribution : Non, au nouveau parc éolien qui transformerait nos campagnes comme une usine à vent... nous ne pouvons pas être la seule compagne à subir ses désagrément ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@103 - Ace Meghan - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 20/10/2022 à 22:36:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis défavorable

Contribution : Avis défavorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@104 - Tim - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 21/10/2022 à 08:21:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Écologiquement dérangé

Contribution : La zone Mellois est déjà inondée d'éoliennes et je ne pense pas que ce soit le meilleur endroit en France pour construire des parcs éoliens, il vaudrait mieux organiser leur installation au niveau national. Ce qui me fait poser des questions. Par exemple, qui profite le plus de ces projets ? L'environnement, le propriétaire, la commune ou l'entreprise installatrice ? Les chiffres de puissance de sortie sont-ils réalistes ou le maximum possible dans un monde idéal (ce qui n'arrive jamais !) Qui enlèvera l'énorme bloc de béton dans le sol, nécessaire à la stabilisation d'une éolienne, lorsqu'elle est éteinte ? Laissons-nous à nos enfants le soin de nettoyer le gâchis ? Il n'est pas écologique d'utiliser autant de béton - y a-t-il d'autres projets « plus verts » dans lesquels nous pouvons investir notre temps et notre argent ? Pour moi, il y a trop de questions sans réponse. Souhaitons-nous vivre à la campagne ou dans un parc industriel ? Je soutiens pleinement des projets

Export généré le 07/11/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 26/09/2022 et le 28/10/2022

environnementaux réalistes mais celui-ci n'en fait pas partie - il y a trop de gens qui profitent financièrement avec peu de production d'énergie verte ! Je suis défavorable à ces plans !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E105 - Anne MIGNOT

Date de dépôt : Le 21/10/2022 à 17:56:59

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Avis ferme des genêts

Contribution : Bonsoir,Je suis complètement défavorable à cette implantation. Il y a déjà beaucoup trop d'éoliennes dans les Deux-Sèvres. Les éoliennes constituent une pollution sonore et visuelle. Sans compter la pollution des sols liée au bétonnage.Merci de prendre en compte mon avis.Je suis domiciliée au 2 chemin de la forge, 79110 Sompt FontivilléJe vous informe qu'il m'a été impossible d'enregistrer ma contribution sur le registre numérique.Cordialement,Anne Mignot

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@106 - Mignot Anne - Fontivillé

Date de dépôt : Le 21/10/2022 à 17:59:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis ferme des genêts

Contribution : Je suis complètement défavorable à cette implantation. Il y a déjà beaucoup trop d'éoliennes dans les Deux-Sèvres. Les éoliennes constituent une pollution sonore et visuelle. Sans compter la pollution des sols liée au bétonnage. Merci de prendre en compte mon avis.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@107 - suire olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 21/10/2022 à 19:54:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis defavorable

Contribution : M le commissaire enquêteurPour rappel : "Le facteur de charge d'une unité de production électrique (d'une éolienne par exemple) est le ratio entre l'énergie qu'elle produit sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite durant cette période si elle avait constamment fonctionné à puissance nominale (ou puissance la plus élevée qu'une unité de production peut délivrer). Il fournit une indication importante pour calculer la rentabilité d'une installation électrique."Sachant que les éoliennes terrestres ont un facteur de charge de 22 / 23% je vous demande quels employeurs, quels patrons quels dirigeants, quelles administrations accepteraient que ces salariés ne soient présents seulement 1 jour sur 5 Impensable nonC'est pourtant ce qu'il se passe avec ces aérogénérateurs et le peu qu'ils travaillent nous devons les payer à prix d'or.Certains aussi pensent que ceux qui sont contre les nuisances sonores de ces machines sont également contre le chant du coq et du clocher, tellement leurs arguments sont forts!C'est bien tout le contraire, si nous vivons en milieu très rural c'est pour apprécier cet environnement fait de bruits ancestraux tels que coqs, poules, brebis, chèvres, ânes, baudets, hiboux, pic verts, etc etc et non pas pour le bruit de ces machines industrielles Je suis défavorable à ce projetBien cordialement olivier Suire

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@108 - GIRARD Bruno - Melle

Date de dépôt : Le 23/10/2022 à 15:02:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien des Genêts

Contribution : Il faut arrêter de polluer le panorama de notre campagne au détriment de certains départements "bobos". Il faut équipé tout les départements de Nouvelle Aquitaine et non 4 départements qui représentent déjà 80% des implantations des éoliennes. Cela concerne tout le monde !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@109 - Annie - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 23/10/2022 à 16:12:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Parc éolien des genêts

Contribution : Avis défavorable sur l'implantation d'autres éoliennes dans le Pays Mellois.Sur notre secteur, il y a beaucoup de parcs créés.II serait souhaitable de les implanter ailleurs ou il y a beaucoup moins de parcs éoliens.Notre territoire arrive à saturation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@110 - alain - Melle

Date de dépôt : Le 23/10/2022 à 19:27:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :projet d'eolienne

Contribution : bonjour,trop c'est trop.je suis un partisan de l'écologie mais avec les éoliennes, vous déplacez le problème au niveau de la pollution. certes l'empreinte carbone y gagne mais au détriment de la pollution électromagnétique et la pollution des sols.je suis donc contre cette nouvelle implantation d'éolienne d'autan que la région de Melle en est déjà largement pourvuecordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@111 - Nadine - Melle

Date de dépôt : Le 23/10/2022 à 19:37:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :projet d'éolienne

Contribution : Je suis opposée à ce projet car la région de Melle est déjà très largement équipée en éoliennes.Favorable aux énergies renouvelables et sensible à l'écologie (chez moi, toilettes sèches et panneaux photovoltaïques), les éoliennes autour de Melle finissent par polluer les paysages et l'environnement, trop, c'est trop!!...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@112 - David - Luché-sur-Brioux

Date de dépôt : Le 24/10/2022 à 09:59:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DEFAVORABLE

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé « les genêts », sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAe, dans son avis du mois de juin, indique : « Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes. »Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts Je suis personnellement favorable à l'éolien mais

notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier. Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E113 - Champion Daniel

Date de dépôt : Le 24/10/2022 à 15:47:58

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Enquête publique SAS fermé éolienne des genets

Contribution : Bonjour, habitant Mérilly, et étant aux premières loges visuellement parlant, la première des 23 éoliennes sera à moins de 1,5km de mon champ de vision; je suis totalement CONTRE le futur projet d'installation de 8 nouvelles machines. Je ne vais pas vous écrire un roman pour expliquer mon écoeurément, vous n'avez qu'à lire mes précédents écrits depuis les premières constructions. Daniel Champion 1 rue de Mérilly-TILLOU 79110 Chef-Boutonne Envoyé depuis l'application Mail Orange

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@114 - Charlotte - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 24/10/2022 à 21:49:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis contre l'installation de la FERME EOLIENNE DES GENET

Contribution : Je suis contre le développement de cette Ferme Eolienne des Genet.Car pollution visuelle, auditive et lumineuse pour les habitants locaux. Espace agricole exploité par des agriculteurs saisis.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@115 - Vincent - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 24/10/2022 à 22:20:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis contre l'installation de la FERME EOLIENNE DES GENETS

Contribution : Je suis contre l'installation de la ferme Eolienne des Genet car en tant que futur agriculteur sur le secteur des genets je ne conçois pas de sacrifier des terres agricoles au détriments d'un parcs éoliens.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@116 - CLAUDE MARIE - Lusseray

Date de dépôt : Le 25/10/2022 à 15:04:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON AU PROJET EOLIEN DE LA FERME DES GENETS

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Après avoir refusé le projet éolien de la ferme du four, nous refusons celui de la ferme des genets. Dans notre sud mellois nous sommes envahis par les éoliennes et toujours de nouveaux projets. Oui pour l'éolien mais pas seulement dans le sud Deux Sèvres donc dans le Poitou Charentes qui représente 85 % de l'éolien en Nouvelle Aquitaine. Nous avons tous les inconvénients, pollution auditive, pollution visuelle, quelle agressivité toutes ces lumières rouges qui nous encerclent et notre patrimoine immobilier qui finira par être dévalué. Aucun point positif, les impôts continuent d'augmenter et nous payons toujours notre électricité au même tarif que ceux qui n'ont aucun désagrément. ALORS NON AUX EOLIENNES DANS NOTRE SUD MELLOIS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E117 - Delphine Batho

Date de dépôt : Le 25/10/2022 à 18:37:40

Lieu de dépôt : Par email

Objet : A l'attention de Monsieur Patrick WEBER

Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur, Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la SAS FERME EOLIENNE DES GENÊTS relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne. Je vous remercie par avance de bien vouloir accuser de la bonne réception de la pièce jointe. Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. Delphine Batho
Députée des Deux-Sèvres

Pièce(s) jointes(s) :

Contribution Delphine Batho - Les Genets.pdf

@118 - Eduardo - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 25/10/2022 à 19:04:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Éoliennes des genêts

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Une enquête publique a lieu actuellement pour l'implantation d'un parc éolien appelé «Lesgenêts», sur les communes de Chef-Boutonne, Melle et Lusseray. Aujourd'hui, Mellois en Poitou produit déjà 33% de la production éolienne des Deux-Sèvres et 16% de celle de la Nouvelle Aquitaine. Plus de 20 éoliennes sont déjà présentes dans le prolongement de ce parc. Une véritable saturation visuelle existe. Au pied de ce parc, il est possible aussi de voir d'autres parcs aux alentours. Le guide éolien, émanant de Mellois en Poitou, même s'il n'est pas opposable, a positionné ce parc dans une zone non ouverte car il y a déjà des éoliennes. D'autres zones sont possibles. Par ailleurs, la MRAE, dans son avis du mois de juin, indique : «Les inventaires et les diagnostics du milieu naturel présentés révèlent des enjeux significatifs pour l'avifaune et les chiroptères. Ce constat appelle une vigilance d'autant plus grande à la prise en compte et la prévention des impacts potentiels, que le projet se situe dans un secteur cumulant déjà un nombre important d'installations éoliennes.» Compte tenu de tout cela, j'émet un avis défavorable pour l'implantation du parc des genêts. Je suis personnellement favorable à l'éolien mais notre territoire a déjà fait beaucoup d'efforts avec plus de 90 mâts en service ou acceptés. De ce fait, notre territoire est largement excédentaire en matière d'énergie mais ses paysages ne peuvent plus en accueillir, sous peine de les sacrifier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@119 - Redien Claude - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 26/10/2022 à 09:01:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable relatif au projet de ferme éoliennes des genets

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Je porte à votre connaissance mon avis défavorable à ce projet et cela en raison des motifs ci-dessous. Ce projet s'ajoute aux 23 éoliennes déjà en place ou actuellement en construction et si la démarche de densification pouvait se comprendre, elle dépasse maintenant les limites de l'acceptable sur un même site en raison de l'impact paysager. Notre paysage n'est plus celui d'une zone rurale mais celui d'une zone industrielle et trop c'est trop ! À l'heure où notre communauté de communes décidait de créer ses "zones de développement éolien (ZDE)", le projet de ZDE concernant notre commune, Tillou, avait été refusé dans un premier temps car il ne prenait pas suffisamment en compte la proximité de la "zone d'intérêts écologiques faunistique et floristique (ZNIEFF) ainsi que la préservation des activités des chiroptères résidant dans nos carrières souterraines et se déplaçant pour chasser dans les couloirs de haies. Cette ZNIEFF, selon les avis des associations de protection de l'environnement constitue un immense territoire d'échange entre les zones Natura 200 situées au Sud Ouest et au Nord Est de notre territoire. Je suis surpris que ces limites écologiques soient aujourd'hui si facilement gommées, à la fois dans les études et de la part des avis de la DREAL. Je ne peux cacher, enfin, ma grande colère contre le porteur de projet qui depuis le début de ses investigations sur notre territoire a fait fi des avis des conseils municipaux et des maires défavorables à l'implantation d'un supplément de mâts. J'étais alors maire de Tillou et malgré mes réponses négatives argumentées à leur demande ils ont poursuivi les démarches auprès des propriétaires et des fermiers. Ce comportement de promoteur ignorant les avis des élus ne peut que conduire à des dépôts de recours contre le projet voire à des requêtes auprès du tribunal administratif si malgré la somme des avis un arrêté préfectoral lui était favorable. Ce projet de ferme éolienne des genets viendrait grossir la somme déjà bien importantes de production d'électricité éolienne sur le territoire de Mellois en Poitou. Notre communauté de communes œuvre actuellement pour définir les zones complémentaires d'acceptabilité de développement éolien. Elle entend prendre en compte les avis des communes pour définir les zones et nous sommes ainsi dans une démarche consultative acceptable et aux antipodes de la démarche du promoteur porteur de ce projet. En raison de ces principaux éléments je donne

donc un avis défavorable à ce projet. Claude REDIEN: Ancien président de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou (2001/2014), ancien maire de Tillou (2014/2020)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@120 - CAROLE - Limoges

Date de dépôt : Le 26/10/2022 à 18:08:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet éolien de Mellois en Poitou

Contribution : Bonjour, Je suis pour le projet éolien. Il est nécessaire de renouveler nos façons de produire et consommer en France pour rester autonomes et améliorer nos qualités de vie en tout cas ne pas hypothéquer l'avenir. C'est pourquoi je crois fermement dans les énergies renouvelables dont l'éolien. S'il ne peut être seul dans cette avancée, il en est un point fort. Ce projet va dans un sens positif, s'ajoutant à d'autres dans notre pays, afin que la France ne soit pas en reste. Il me semble qu'il faut voir en plus des avantages immédiats l'intérêt que tout cela comporte pour notre avenir. C'est pour toutes ces raisons que je soutiens ce projet.

Pièce(s) jointes(s) :

PROJET EOLIEN.pdf

@121 - Roy Claude - Brioux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 26/10/2022 à 20:12:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PROJET DE PARC éolien

Contribution : Bonjour, Bonsoir JE soussigné Mr R;C SUIS ABSOLUMENT CONTRE CE PROJET, il y a déjà sur Lusseray je ne sais nombre d'éoliennes, ah il est beau notre paysage, En plus la productivité en MW est relativement faible, l'exécutif n'a rien compris car malgré l'implantation de ses machines à élices nous risquons les coupures d'électricité, aussi les éoliennes sont-elles viables, pour nous non et elles ont une durée de vie, naturellement les propriétaires des champs sont dédomagés, mais lorsqu'il faudra les démonter cela sera en charge du dit propriétaire, l'éolienne mais aussi le socle béton, naturellement pour annuler ce projet il faudra des actions, la France va mal, surtout nous n'avons plus rien à dire, n'y a-t-il pas d'autres moyens de produire de l'électricité, il y en a oui, aussi ces éoliennes font du bruit, provoquent des cévistes, exp. une éolienne à côté d'un poulailler de poudeuses, la production est réduite de plus de 50%, je pense qu'il y a un grand malaise, et l'exécutif connaît ses malaises mais ne veut pas les entendre, écouter non, STOP STOP STOP à ce projet qui va semer la discorde

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@122 - WAROUX Jean - Chef-Boutonne

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 00:57:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au parc éolien des Genets

Contribution : Bonjour, La production énergétique des éoliennes est irrégulière, intermittente et incontrôlable. Ces machines disposent d'un faible rendement, et leur implantation ne nous dispense pas d'avoir recours à des centrales de production électrique, que ces dernières soient thermiques ou nucléaires. Les nuisances qu'elles engendrent s'ajoutent à celles de ces centrales; effets néfastes sur la faune, pollution visuelle et lumineuse, et frein au développement touristique de notre milieu rural sont bien réels. Avec bientôt 90 machines installées sur leur territoire et 16% de la production éolienne de la région NOUVELLE AQUITAINE, les habitants de la communauté de commune de MELLOIS EN POITOU ont fait leur part de sacrifice et atteignent le seuil de saturation; Ils attendent des autres territoires qu'ils contribuent pour autant au développement éolien. Pour ces raisons, j'émet un avis défavorable à l'implantation de ce parc éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@123 - Pascal - Melle

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 11:01:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Page 33 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Objet : Pour ou contre, la solution : informez-vous.

Contribution : 50 mn pour comprendre la réalité de la situation et ses pratiques : <https://www.youtube.com/watch?v=UxIWfLuyiVE> Enquête publique ou énième commission, ne donne aucun pouvoir au citoyen. Désormais, le dernier rempart est entre les mains des élus de nos communes. A eux d'imaginer et d'organiser l'opposition aux installations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@124 - Pascal - Melle

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 11:06:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour ou contre, la solution : informez-vous.

Contribution : Contribution : 50 mn pour comprendre la réalité de la situation et ses pratiques : <https://www.youtube.com/watch?v=UxIWfLuyiVE> Une enquête publique ou une énième commission, ne donne aucun pouvoir au citoyen. Désormais, la seule action possible est au niveau des élus de nos communes. A eux d'imaginer et d'organiser l'opposition aux installations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@125 - Pascal - Melle

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 11:09:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour ou contre, la solution : informez-vous.

Contribution : 50 mn pour comprendre la réalité de la situation et ses pratiques : <https://www.youtube.com/watch?v=UxIWfLuyiVE> Une enquête publique ou une énième commission, ne donnera pas plus de pouvoir au citoyen. Désormais, la seule action possible se situe au niveau des élus de nos communes. A eux d'imaginer et d'organiser l'opposition aux installations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@126 - BOURREAU Jean-Pierre - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 13:39:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable au projet éolien les genêts

Contribution : Je suis formellement opposé au parc éolien des "genêts". L'éolien a un rendement faible, mais les promoteurs éoliens se sont engouffrés dans la brèche créée par l'état qui les subventionne sur nos deniers. Volkwind a même eu l'aval de l'éducation nationale pour venir faire sa promotion dans les écoles primaires locales. Ce lobbying est purement scandaleux et doit être dénoncé. Nos campagnes deviennent progressivement des zones industrielles et on nous demandera d'être résilient! Arrêtons cette prolifération.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@127 - Dominique Pascal Dominique - Lusseray

Date de dépôt : Le 27/10/2022 à 20:53:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON AU PROJET EOLIEN DE LA FERME DES GENETS

Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, NON au parc éolien des genêts, trop de pollution auditive et surtout visuelle mais pas contre les éoliennes si elles sont bien réparties sur tout le territoire de la Nouvelle Aquitaine ce qui n'est absolument pas le cas. Mais ce qui est très surprenant, en consultant les contributions, ce sont ces personnes qui ne sont pas concernées géographiquement et qui donnent un avis favorable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@128 - Martin Jean-Pierre - Brioux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 10:15:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable aux éoliennes

Contribution : Bonjour, je suis plutôt favorable à ce qu'il y ait d'autres éoliennes au milieu de celles déjà construites plutôt que d'avoir des nouveaux parcs. Celles déjà présentes ne posent pas de problèmes, on n'y fait plus attention. Est ce qu'il serait juste possible de réduire les lumières de nuit? J'ai également vu que la factures d'électricité des riverains allait être baissée, savez vous si cela est toujours prévu?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@129 - Laurent - Marcillé

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 11:45:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet éolien genets

Contribution : Bonjour, Je suis CONTRE le projet, car la densité de mats d'éoliennes sont trop importante dans le Mellois. Il n'est pas normal que seule le milieu rurale participe à l'effort de construction des Energies Renouvelables. Je suis contre toutes formes de concentrations excessives (Eolien, Bassines, EPR, Ferme 1000vaches etc..). Il serait souhaitable à mes yeux que l'ont repartisse l'ensemble de tous ces projets sur le territoire et éviter les concentrations, car suite aux derniers événements international (covid, guerre en Ukraine), nous le voyons bien que les grosses densités d'infrastructures posent beaucoup de Problème. Alors que les petites structures sont plus facilement réalisables , plus facile à produire donc être rentable, plus facile à démanteler et donc recyclable. Je suis pour les Energies Renouvelables mais contre le gigantisme des projets. Et pour une répartition des infrastructures sur le territoire en fonction des besoins. Le Mellois est déjà saturer d'éolienne, la population n'en souhaite plus.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@130 - Mylene - Niort

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 12:03:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pour un mix énergétique

Contribution : Bonjour, Je ne suis pas pour un type d'énergie en particulier mais je suis favorable aux énergies renouvelables et donc à l'éolien. D'après le plan, les éoliennes des genets sont situées en complément d'éoliennes déjà existantes. Elles seront donc moins visibles. Je ne vois pas comment on peut se passer de production d'énergie en ce moment. J'ai lu que si il n'y avait pas le bouclier tarifaire, les factures d'électricité auraient doublées. Si on agit pas maintenant, je ne vois pas comment on peut se plaindre de l'inflation. Je ne suis donc pas opposé à ce projet. Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@131 - Moreau Solene - Niort

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 12:56:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Objet de l'enquête publique: Création d'un parc de 8 éoliennes sur les communes de de Melle, Lusseray et Brioux-sur-Boutonne (79).

Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Veuillez trouver ci-jointe notre avis sur l'enquête publique d'un parc de 8 éoliennes sur les communes de de Melle. Cordialement, Deux-Sèvres Nature Environnement

Pièce(s) jointes(s) :

DSNE EP Les Genets Melle.pdf

Page 35 / 37.

Ferme éolienne des Genets

@132 - Caroline - Melle

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 13:03:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Il y en a peut être assez!

Contribution : En Mellois on croirait naviguer la nuit dans un sapin de Noël. Je ne suis pas contre le renouvelable loin de là, mais l'éolien un peu ça va. Beaucoup ça devient une nuisance pour la faune et les populations. Là on en est déjà à beaucoup donc pas un projet de plus. Par ailleurs on en est où du recyclage des pales d'éoliennes? On en parle aussi? Je dis donc non à ce projet en espérant que la voix des citoyens soit entendue.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E133 - elodie lafond

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 15:06:46

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique parc éolien des genêts

Contribution : Bonjour Monsieur le commissaire-enquêteur, J'ai 33 ans, ingénieure en congé parental, maman de 2 enfants, eux parmi d'autre qui vivront dans le monde que nous leur laisserons. Je suis tombée sur cet avis d'enquête publique dans le fil de l'actualité et j'ai parcouru quelques commentaires sur l'éolien en général. Alors je me suis intéressé à ce projet de plus près et pour une fois je souhaite que l'avis de gens comme moi s'exprime, en espérant qu'il soit entendu ! Ouvrons les yeux, nous sommes au bord du précipice, du point de non-retour : *On a encore vécu une nouvelle année record en température, il paraît que ce n'est qu'un début... <https://www.ouest-france.fr/meteo/elyne-dheliat-actualise-ses-previsions-meteo-pour-aout-2050-jusqu-a-48-0c-en-france-bc6ceeea-5527-11ed-839c-e6751279409d> *Le réchauffement global est dû notamment aux émissions de CO2, donc à nos modes de production d'énergie. *Le réchauffement global est la première cause d'extinction d'espèces. *Le réchauffement global va être la première cause d'exode massif de population dans le monde, d'arrachement à la terre natale, de tension entre peuples. L'accès à l'énergie aussi. *Le réchauffement global a déjà tué des centaines de milliers de personnes *Le réchauffement global a été pointé par tous les rapports du GIEC, mais clairement sous-estimé dans sa vitesse d'évolution d'après ce même GIEC. *Encore une fois l'énergie est au cœur de conflits, car un pays dépend d'un autre. La France semble très loin d'être autonome en électricité. *Et notre pays, comme d'autres, est en manque flagrant d'électricité, et pour de nombreuses années (au moins 15 ans paraît-il pour construire de nouvelles centrales nucléaires). Nous tous, citoyens, allons réduire notre consommation en électricité pendant que la facture, elle, va augmenter. *En parallèle les usages électriques augmentent *La France a été condamnée à plusieurs reprises pour inaction climatique. *La France est le seul Pays de l'UE à n'avoir pas atteint ses objectifs énergies renouvelables ! Il me semble que TOUT LE MONDE est d'accord sur ce constat. D'ailleurs, tout le monde semble pour les énergies renouvelables ? POURTANT L Y A TOUJOURS UN PRETEXTE POUR S'OPPOSER à un projet quand il est proposé : pas ici, pas comme cela, pas si vite, il n'est pas assez bien, il y a toujours quelques impacts, il y a de la saturation, il n'est pas parfait, on veut du parfait, il ne fait pas consensus... Je trouve que l'éolien est symptomatique de la contradiction de notre société « Pointer les difficultés qu'un changement inéluctable apporte, est une grossière stratégie pour faire oublier les raisons de la nécessité de ce changement. L'ère du pétrole se termine, et avec elle, celle des voitures qui polluent l'air et le silence des villes. Celle des coupes du monde au Qatar... » *Malheureusement je ne me sens pas toujours bien représentée par nos élus locaux qui gardent une vision très étriquée et parcellaire et prennent en considération des enjeux de clocher au lieu de défendre le vrai intérêt collectif au sens large. Ainsi je suis atterré quand je lis que le Mellois doit stopper les éoliennes car produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Alors avec une telle vision, comment feraient les habitants de Niort qui n'ont pas de source de production d'électricité svp ? Alors, que pouvons-nous faire ?! Je dirais simplement : soutenir toute initiative sensée même si elle n'est pas parfaite, même si elle ne fait pas consensus, tant qu'elle privilégie l'intérêt commun et non la somme des crispations d'intérêts particuliers... donc notamment soutenir ce projet éolien des genêts ! Ce projet d'éoliennes est dans la logique pure de ce que notre pays essaie enfin de faire : réduire notre empreinte carbone, produire localement de manière réversible, consommer ce que nous offre la nature (ici le vent). Et factuellement je vois sur le plan que ces 8 éoliennes s'insèrent au cœur d'éolienne déjà existantes, bien loin des habitations. Que demander de mieux ? Si ce genre de projet est refusé je pense sincèrement que c'est la fin de la transition énergétique avec l'éolien, et je crois que la transition énergétique ne peut pas se faire sans l'éolien terrestre. Pourtant, il me semble que notre région est très en retard sur ses objectifs éolien non ? Pour mes enfants, pour les innombrables personnes qui ne pensent pas à prendre la plume, je souhaite vraiment que nos multiples voix puissent être entendues, que la transition énergétique se fasse, que ce projet puisse voir rapidement le jour. Si je devais être porte-voix je dirais « nous, citoyen de France et du monde, sommes POUR ce projet, car nous n'avons qu'une seule adresse ! » comme le dit l'artiste BROUSSAÏ : <https://www.youtube.com/watch?v=sbdsWQqEfzo> Et pour nous faire relativiser sur la transition et ce projet de 8 éoliennes, je viens de voir que la Chine va construire plus de 2 700 éoliennes en mer, une puissance de 43 000MW. <https://www.revolution-energetique.com/ce-parc-eolien-offshore-va-pulveriser-le-record-mondial-de-puissance/> Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire-enquêteur, mes très sincères salutations. Elodie LAFOND Rue de Chaluva Vaussais Sauzé Vaussais (79190)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@134 - Claire - Marcillé

Page 36 / 37.

Ferme éolienne des Genets

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 16:11:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme éolienne des Genets

Contribution : Je suis CONTRE tout nouveau projet d'éolienne sur notre territoire du sud Deux Sèvre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E135 - Jean-Paul BAILLEUL

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 17:47:46

Lieu de dépôt : Par email

Objet : eoliennes

Contribution : La planète terre existe depuis plus de 4 milliards d'années et sa vie n'est pas calquée sur celle de l'humain, des réchauffements ou refroidissements ont toujours existés, Des groupes financiers en jouant sur la peur du manque d'énergie ont bien compris les immenses profits qu'ils pourraient en tirer Non à une énergie que l'on veut nous vendre comme renouvelable. Honte au élu(e) qui pour quelques poignées d'euros massacre les paysages Qui dans 20 ou 30 ans lorsque ces éoliennes seront obsolètes les retirera du paysage messieurs les enquêteurs publics? Jean Paul Bailleul

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@136 - Romain - Fontivillié

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 23:43:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non, ce n'est pas une ferme...

Contribution : Monsieur le Commissaire-enquêteur, Une ferme permet à un exploitant de cultiver la terre. Ici l'exploitant va artificialiser plus de 3,5 hectare de terres agricoles. Personnellement je peine à acheter 1000m² d'un champ pour y planter un verger. J'ai acheté une maison à la campagne pour fuir la ville et me ressourcer. En 2011, j'ai vu les 6 premières éoliennes se construire et bientôt je pourrais voir 39 éoliennes depuis mon jardin (si les projets des Fourris et des Genêts sont autorisés). Alors c'est désormais une vision de zone industrielle, de jour comme de nuit, qu'on me propose. Il y a une véritable saturation du paysage et il suffit que je fasse une centaine de mètres depuis mon habitation pour voir des éoliennes sur 360°, c'est même un véritable encerclement. De plus l'éolien peine à convaincre: production en intermittence (il faudrait 7000 éoliennes pour compenser la centrale nucléaire du Blayais), utilisation de matériaux qui ne sont pas renouvelables voire recyclables (c'est par éolienne 200 T d'acier, 1000 T de béton, du composite, des câbles en cuivre pour le raccordement au réseau...), et que dire du démantèlement en fin de vie qui semble compromis compte tenu des sommes allouées. Alors non, l'éolien n'est pas une énergie verte et durable. Enfin que dire également de l'impact sur la faune sauvage (oiseaux migrateurs, rapaces...) et sur la nocivité sur la santé humaine, qui à ce jour, ne permet pas d'être catégorique sur l'innocuité des infrasons. Alors il est temps d'entendre les habitants et élus du sud des Deux-Sèvres, qui pour ces derniers ont édité un guide des bonnes pratiques en Mellois en Poitou et de se poser les bonnes questions sur la production énergétique en France. Je suis donc défavorable à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E137 - ab79.marple

Date de dépôt : Le 28/10/2022 à 23:46:03

Lieu de dépôt : Par email

Objet : contribution anne brun

Contribution : bonjourveuillez trouver ci joint ma contribution au projet du parc les genetsbonne réception

Pièce(s) jointes(s) :

contribution_genets-anne brun_28oct22.pdf

